

Présentation section santé NFS/NFBE - novembre 2023

Saison 2022/2023 :

Chiffres :

25 clubs dans le Bas-Rhin :

5 clubs pratiquants le NFS,

8 clubs pratiquants le NFBE.

Soit:

NAGEZ FORME & SANTE

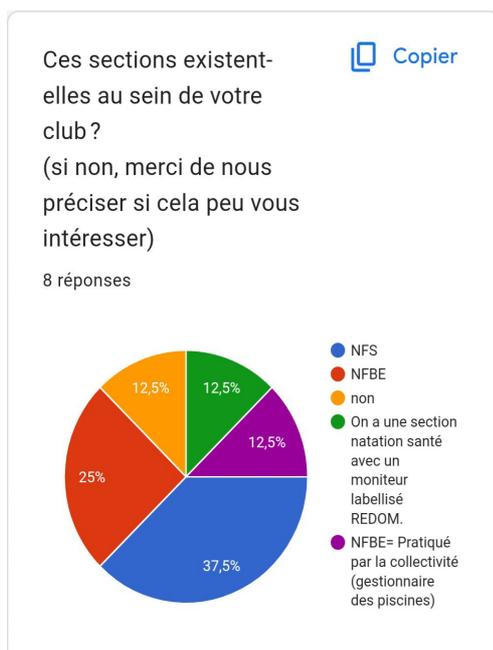
AC MOLSHEIM MUTZIG	14
DAUPHINS OBERNAI	42
ERSTEIN AQUATIC CLUB	11
NATATION HOCHFELDEN	8
STRASBOURG NATATION	58

NAGE FORME & BIEN-ETRE

AS CHEMINOTS STRASBOURG	3
ASPTT STRASBOURG	46
CN LINGOLSHEIM	51
CN OSTWALD	37
CN WASSELONNE	248
ERSTEIN AQUATIC CLUB	13
SO ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	5
STRASBOURG NATATION	27

Etat des lieux:

Retour sur 8 réponses :



Problématiques soulevées :

- Formation des encadrants et des prescripteurs,
- Méconnaissance de la pratique,
- Créneaux horaires,
- Visibilité par le grand public et les professionnels de santé,
- Couverture du territoire,
- Possibles difficultés financières, habitudes de vie, autonomie des pratiquants et accessibilité si handicap·s...

Propositions :

- Communication+++
- Réseau efficace tous supports confondus+++,
- Information auprès du grand public,
- Information et formation en direction des prescripteurs.
- Créneaux en soirées généralement attribuées aux compétiteurs(?),
- Accompagnement sur les droits à la formation,(si départ, pas forcément de remplaçant),

Pistes :

Suite au séminaire sur le Nagez Forme et Santé plusieurs pistes se dessinent :

- rallier des programmes ETP (Education Thérapeutique du Patient) – Prescri’Mouv-Hôpitaux,
- Orientation vers d’autres secteurs comme les handicaps moteurs, troubles psy./..
- Appui sur des structures comme les CPTS : Communauté des Professionnels de Santé du Territoire : Pays des Sources (au Nord Alsace),CPTS Mossig et Vignoble CPTS du pays d’Erstein... qui construisent des projets de santé en collaboration avec des structures/associations sportives.
- Les modes de financement et d’équilibre budgétaire de ces sections nécessitent au préalable d’avoir un projet formalisé et budgété afin de pouvoir éventuellement s’orienter vers les appels d’offre de l’ARS, les structures comme la CAF, la CPAM, l’ANS-PSF ou les collectivités territoriales.

Si développer les formations NFS et NFBE est incontournable pour accueillir un public en demande d’activités physiques adaptées il ne faut pas en oublier que les collaborations seront nécessaires avec l’ensemble des acteurs gravitants autour afin d’élargir ce secteur au-delà de la FFN.

